



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 6 septembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Madame Céline TONOT	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN- CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Association Euro-Toques pour la promotion des restaurants durables et de l'attractivité des métiers de restaurateurs envers les jeunes – Demande de subvention**

L'association Euro-Toques, créée en 1986 à l'initiative de Pierre ROMEYER et Paul BOCUSE, reconnue comme seule association de lobby des restaurateurs, œuvre pour la sauvegarde et la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine au sein de son réseau européen de chefs cuisiniers. Elle est agréée auprès de la Commission Exécutive à Bruxelles, et particulièrement des Directions Générales de l'Agriculture, de la Protection du Consommateur et de la Santé Publique. Une fois par an, à l'invitation du Président de la Commission à l'Agriculture du Parlement Européen, Euro-Toques a le privilège d'être entendue par les députés européens, à qui l'association expose en direct les grands dossiers de la profession. Elle s'appuie sur une coordination régionale pour qu'à chaque Congrès annuel, les problèmes, les initiatives et les suggestions de ses adhérents soient pris en compte.

L'association Euro-Toques France a tenu son congrès annuel les 7 et 8 avril 2024 à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV) avec 150 participants. Ce congrès a permis de tisser des liens avec l'association qui compte 2 500 cuisiniers au niveau européen. A cette occasion Euro-Toques France nous a présenté son action Euro Toques Jeunes (ETJ).

C'est une démarche destinée aux jeunes générations en formation initiale (deuxième année de CAP, en Bac Pro, en Brevet Professionnel, en BTS, en mentions complémentaires en cuisine, pâtisserie, boulangerie, la sommellerie et les métiers de la salle) qui prépare les artisans restaurateurs de demain avec une exigence d'alimentation saine, fraîche et durable, en faisant appel à des producteurs locaux pour la préparation des repas (charte EJT).

Lors de leur congrès à Dijon, Euro-Toques France a organisé tout au long de la journée des rencontres entre producteurs de la région, jeunes Euro Toques Jeunes (EJT) et chefs Euro Toques France (ETF) afin de mieux faire comprendre aux jeunes l'importance du travail des producteurs et le respect du produit.

Dans le cadre du programme « les tables prodigieuses » qui vise à accompagner une centaine de restaurants vers la labellisation éco- et socio- responsable à partir d'octobre 2024 et pour susciter des vocations auprès des jeunes, Euro-Toques France propose de réaliser une manifestation à la CIGV associant jeunes professionnels et Toques réputées autour de l'importance de la restauration durable. L'association propose aussi de délocaliser à Dijon les travaux de sa commission développement durable, afin d'échanger avec les restaurateurs métropolitains sur les solutions pratiques de réduction de l'impact environnemental de leur activité.

Dijon métropole est sollicitée pour une subvention de 2 000 €, afin de soutenir les actions d'Euro Toques Jeunes initiées sur le territoire.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 2 000€ à l'association EURO-TOQUES France pour l'organisation d'un évènement de sensibilisation aux métiers de la restauration éco-responsable auprès des jeunes ;
- **d'autoriser** le Président à signer toute pièce nécessaire à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur l'exercice 2024.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 6 PROCURATION(S)

